

DROI-07**Législation du transport****CONTENU****OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Découvrir ou mieux accueillir les métiers du transport.

PUBLIC CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout personnel d'agence.
Avoir des connaissances en langue française.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation action avec alternance de théorie, échanges et exercices pratiques.
Supports numériques, vidéos, photos, manuel stagiaire.
4 à 10 personnes maximum par formateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Évaluation des connaissances tout au long de la formation.
Délivrance d'une Attestation de présence.

DUREE

2 jours soit 14 heures

- Types de transport
- Réglementation des transports
- Titre d'exploitation
- Les permis
- Visites médicales
- Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)
- Plan de formation (FIMO)
- Formation Continue Obligatoire de Sécurité (FCOS)
- Les dispenses de FIMO
- Les 25 accords nationaux
- Les véhicules
- Gabarit et poids
- Les interdictions de circulation
- Transport de marchandises
- Transport de matières dangereuses
- Les conditions de travail
- Champs d'application
- Définition
- Temps de conduite
- Temps de repos
- Contrat de progrès
- Attestation de relation d'emploi
- Le travail de nuit
- Transport de matières dangereuses
- Certificat de transport de matières dangereuses
- Assurance véhicule confié
- Les frais professionnels dans le transport
- Spécificités

INTERFORMAT

20 Rue Hippolyte Foucault 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.40.83.40 – Fax : 02.43.40.83.41
interformat72@interformat.fr

INTERFORMAT

Technopôle – Bât.L – 2 rue Albert Einstein – 53810 CHANGÉ
Tél. : 02.43.56.05.05 – Fax : 02.43.56.47.66
interformat53@interformat.fr